



PROGRAMME D'APPUI À L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES POUR UNE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE (PACA-CI) - PHASE I

**Recrutement d'un Consultant (Cabinet)
pour l'appui à la mise en œuvre du
projet d'accompagnement au secteur des
fintechs en Côte d'Ivoire**

Termes de Référence

JUILLET 2024

1-Contexte et justification

L'inclusion financière à l'échelle mondiale, a enregistré des progrès remarquables au cours de la dernière décennie avec un taux de 76% en 2021 contre 51% en 2011. En Afrique subsaharienne, le taux d'inclusion financière est passé de 23% en 2011 à 55% en 2021. L'augmentation du nombre de personnes incluses financièrement est fortement dû à l'émergence des entreprises de technologie financière appelé Fintechs. Ces entreprises ont révolutionné le paysage économique et financier, permettant à des millions de personnes d'accéder au système financier en stimulant le développement de nouveaux modèles opérationnels, des applications, des processus et produits tels que l'épargne, le crédit et le paiement digital.

Consciente des enjeux du développement des fintechs dans l'amélioration du niveau d'accès des populations, y compris celles vulnérables aux services financiers, la Côte d'Ivoire a adopté en 2019 la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) 2019-2024. Cette stratégie s'appuie sur l'un des axes consacrés à la promotion de la finance numérique en vue d'atteindre un taux de 60% d'inclusion financière en 2024, contre 51% en 2021 et 41% en 2017.

Dans le cadre de la réalisation de cet axe, une étude menée avec l'appui de la Banque mondiale en novembre 2020 a dénombré 37 fintechs actives dans les solutions de paiements numériques et a révélé les défis de ce secteur qui sont relatifs (i) aux cadres réglementaire et politique du paiement numérique, (ii) au dynamisme du marché et l'innovation fintech, (iii) à l'accès aux infrastructures partagées, (iv) à l'accès au financement et (v) au renforcement des capacités.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions pour le secteur des fintechs, l'APIF CI bénéficie d'un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Programme d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaires de Côte d'Ivoire (PACA-CI) au niveau de sa composante 1 « Appui à la compétitivité du secteur privé », et plus spécifiquement à la sous-composante 1 relative au renforcement des mécanismes d'attraction des investissements privés, digitalisation, facilitation de l'accès au financement et promotion de l'inclusion financière numérique.

A cet effet, les présents termes de référence sont élaborés en vue du recrutement d'une (01) firme chargée de la réalisation d'un appui à la mise en œuvre du projet d'accompagnement du secteur des fintechs.

1. Objectifs

2.1. Objectif Général

L'objectif général est d'accompagner le secteur des fintechs par la promotion des innovations financières et le renforcement des capacités techniques et managériales de ces fintechs afin d'améliorer leur compétitivité sur le marché financier et participer ainsi à une plus grande inclusion financière des populations en Côte d'Ivoire.

2.2. Objectifs Spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de :

- Concevoir et mettre en œuvre un plan de formation des startups dans le domaine des fintechs sur la base d'une actualisation des besoins de renforcement de capacités identifiés¹ ;
- Organiser une plateforme (atelier ou forum) d'apprentissage par les pairs à travers le partage d'expériences et de bonnes pratiques permettant aux startups dans le domaine des fintechs de promouvoir auprès du grand public leurs offres de produits et services financiers innovants.

2. Résultats attendus

Au terme de la mise en œuvre du projet d'accompagnement du secteur des fintechs, les résultats suivants sont attendus :

- La base de données de l'APIF sur les fintechs en Côte d'Ivoire, en particulier les fintechs est actualisée (nombre, domaines d'intervention, nombre d'employés, répartition sur le genre, etc.)
- Au moins 70% des startups dans le domaine des fintechs ont leur compétences techniques et managériales renforcées ;
- Au moins 50% fintechs exposent leurs produits et services financiers innovants au grand public ;
- Au moins 50% des startups fintechs bénéficient d'une aptitude dans la fourniture de services financiers numériques
- Au moins 50% des startups fintechs bénéficient d'aptitudes dans la mobilisation des ressources.

3. Cible et zone géographique

Les bénéficiaires du projet sont principalement les fintechs de type start up exerçant sur le territoire national principalement celles détenues par les femmes. Au moins 70% des fintechs sont visées pour ce projet.

4. Description des tâches et livrables

La firme sélectionnée fera une offre technique comprenant notamment une méthodologie un chronogramme détaillé de réalisation de la mission ainsi qu'une proposition financière sur la base des activités et livrables attendus.

5.1. Description des tâches

➤ Mise à jour du recensement des fintechs

La firme sélectionnée devra effectuer une collecte des données en vue de mettre à jour le répertoire des fintechs de l'APIF y compris la répartition selon le genre, ainsi que l'identification de leurs besoins en renforcement des capacités.

➤ Plan de formation

La firme devra élaborer un plan de formation des fintechs sur la base de leurs besoins en formation. Ce plan devrait couvrir l'ensemble des domaines de formation prioritaires définis. Le programme de formation devra ensuite être déployé auprès des fintechs dans des conditions adéquates par des spécialistes selon le domaine.

Aussi, les capacités de l'équipe du groupe de travail de la SNIF sur la finance numérique seront renforcées en vue d'améliorer leurs connaissances sur le domaine des fintechs et les opportunités à saisir pour l'inclusion financière.

➤ Partage d'expériences et de bonnes pratiques

Une plateforme d'échanges sur les expériences et bonnes pratiques en Afrique et dans d'autres continents en matière de finance technologique sera mise en place. Ce cadre pourrait prendre la forme d'un forum ou séminaire réunissant les fintechs locales et d'autres pays, ainsi que des acteurs du système financier.

➤ Exposition des activités des fintechs

Des stands d'exposition seront offerts aux fintechs pour la promotion de leurs produits et services financiers innovations auprès des acteurs et du grand public. L'exposition devrait pouvoir se tenir en marge de la plateforme d'échanges sur les expériences et bonnes pratiques dans le domaine des fintechs.

Aussi, cette plateforme devrait permettre de susciter des collaborations et partenariats entre les fintechs elles-mêmes et avec des banques, des systèmes financiers décentralisés (SFD), des émetteurs de monnaie électronique (EME), des compagnies d'assurances ainsi que des investisseurs.

➤ Lancement du projet

Une cérémonie de lancement officiel du programme sera organisée en vue d'obtenir l'adhésion des acteurs et parties prenantes à ce programme.

5.2. Livrables ou rapports attendus

Pour ce projet, les livrables attendus à l'entame, pendant et à la fin sont les suivants :

- Une note de cadrage de la mission incluant l'approche méthodologique ;

- Un répertoire actualisé des fintechs exerçant en Côte d'Ivoire ainsi qu'une cartographie des besoins en formation des fintechs ;
- Un plan de formation adapté aux besoins et aux spécificités des fintechs ;
- Un rapport de formation des fintechs ;
- Un rapport de l'activité d'exposition des offres de produits et services financiers innovants et de partage d'expériences et des bonnes pratiques dans le secteur des fintechs ;
- Un rapport général de la mise en œuvre du projet.

5. Période d'exécution

La mission s'effectuera sur une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

Livrables	Périodes		
	Mois 1	Mois 2	Mois 3
Note de cadrage			
Activité de lancement officiel du projet			
Liste actualisée des fintechs			
Cartographie actualisée des besoins de formations des fintechs			
Plan de formation des fintechs et du groupe de travail de la SNIF sur la finance numérique			
Rapport des missions (ou ateliers) de formation des fintechs et du groupe de travail sur la finance numérique			
Rapport du Forum (ou séminaire) de partage d'expériences et de bonnes pratiques sur le secteur des fintechs ; et exposition des produits et services financiers innovants			
Rapport final de la mission			

6. Obligations des Commanditaires et de la firme

7.1. Obligations des Commanditaires

Les Commanditaires (l'APIF et la CTC du PACA-CI) fourniront à la firme toutes les informations ainsi que toutes autres données dont ils disposent et qui sont jugées nécessaires par ce dernier pour l'accomplissement de sa mission.

Les Commanditaires faciliteront les contacts avec les personnes et/ou les organismes que les membres de la mission souhaiteraient rencontrer.

Les Commanditaires garantiront l'accès libre, gratuit et sans entrave aux sites dont l'accès est nécessaire pour l'exécution des missions.

7.1. Obligations de la firme

Pendant toute la durée de sa mission, la firme collaborera étroitement avec les Commanditaires et ses représentants tout en restant le seul responsable de la mission.

La firme inclura dans son offre les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission dans les meilleures conditions possibles.

La firme mettra en place et à sa charge le personnel ayant les qualifications et l'expérience requises pour la réalisation complète et correcte des tâches qui lui sont confiées conformément aux présents termes de référence.

La firme fera un usage confidentiel des informations reçues des Commanditaires. Elle tiendra un inventaire des documents reçus qu'elle se fera fort de restituer à la fin de sa mission.

La firme reste seule responsable des dispositions qu'elle propose, l'approbation des Commanditaires étant la seule à pouvoir constater définitivement la bonne exécution de sa mission.

7. Profils la firme

Pour la présente consultation, il est fait appel à une firme spécialisée dans les études, conseils et formations dans les domaines de l'inclusion financière, développement économique et sociale : secteur bancaire, microfinance, système de paiement électronique, technologie financière, transformation digitale.

La firme devra être agréée par les structures compétentes du pays d'origine et avoir une bonne connaissance du secteur financier ivoirien et de la sous-région ouest-africaine.

Elle devra également avoir les compétences requises pour effectuer les services mentionnés ci-dessus. A cet égard, un minimum de trois (3) années d'expérience dans l'exécution de missions de formation des acteurs du secteur financier est requis. De même, au moins une (01) mission dans l'accompagnement au secteur des fintechs.

L'équipe de consultants devra être composée au minimum d'un Chef de mission et d'une équipe pluridisciplinaire de consultants.

8. Profil du personnel

L'équipe projet devra comporter au moins les profils ci-dessous.

N°	Désignation des experts clés	Formation	Expérience générale	Expérience spécifique	Nombre
1	Chef de projet	Diplôme supérieur en Economie, Sciences sociales, gestion de politiques publiques, informatique appliquée à la finance ou équivalent Bac + 5	Au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle cumulées dans l'inclusion financière et /ou la gestion de projet de développement économique	Avoir assuré au moins deux (2) missions de formation ou d'accompagnement des fintechs	01
2	Expert en services financiers numériques	Diplôme supérieur en Economie, Banques, Electronique ou équivalent Bac + 5	Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la finance numérique	Avoir réalisé au moins deux (2) missions spécifiques dans le déploiement de services financiers numériques (banque à distance, mobile money, mobile Banking, etc.)	01
3	Expert en accompagnement des entreprises	Diplôme supérieur en Administration des entreprises, sciences humaines ou équivalent Bac + 5	Au moins cinq (5) ans d'expériences dans le domaine de l'accompagnement des entreprises	Avoir réalisé au moins deux (2) missions d'assistance-conseil d'entreprises fintechs	01

9. Méthode de sélection

La firme sera recrutée selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût du Consultant (SFQC) conformément au cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

